

Message du Directeur général



Message du Directeur général de la FAO sur le thème de la Journée mondiale de l'alimentation/TeleFood 2007 "Le droit à l'alimentation"

Comme nous ne cessons de le répéter, notre planète produit des aliments en quantité et qualité suffisantes pour nourrir toute sa population. Et pourtant, ce soir encore, 854 millions de femmes, d'hommes et d'enfants se coucheront le ventre vide.

C'est pour que la voix des plus défavorisés se fasse entendre que le thème de la Journée mondiale de l'alimentation cette année est « le droit à l'alimentation ». Ce thème reflète la prise de conscience par la communauté internationale du rôle fondamental des droits humains dans l'éradication de la faim et de la pauvreté.

Reconnu pour la première fois dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme en 1948, le droit à l'alimentation s'est progressivement renforcé avec l'adoption de différentes mesures au niveau international. En ratifiant le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, 156 États ont accepté le droit à l'alimentation comme obligation juridique.

Le droit à l'alimentation apparaît de plus en plus dans les constitutions nationales et figure également dans les textes législatifs, les réglementations et les stratégies. Afin que tous les citoyens puissent bénéficier plus facilement de leurs droits, les programmes sociaux prévoient davantage de mesures visant à réclamer le droit à l'alimentation. Dans ce contexte, l'information est un élément essentiel. Les personnes doivent être informées de leurs droits et des moyens dont elles disposent pour les revendiquer. Les fonctionnaires doivent connaître leurs obligations et être à même de les remplir. Bien que les obligations de nature juridique relèvent de l'État, tous les membres de la société - individus, organisations, ONG et secteur privé - ont leur part de responsabilité envers le droit à l'alimentation.

Libérer les populations de la faim fait partie des objectifs fondamentaux inscrits dans la constitution de la FAO. Lors du Sommet mondial de l'alimentation en 1996, les Chefs d'État et de Gouvernement ont réaffirmé « le droit de chacun d'avoir accès à une alimentation saine et nourrissante, en accord avec le droit à une alimentation adaptée et le droit fondamental de chaque personne d'être à l'abri de la faim. » Ils se sont également engagés à mettre pleinement en œuvre et à réaliser progressivement ce droit, afin d'assurer la sécurité alimentaire pour tous.

C'est dans l'objectif de promouvoir la réalisation de cet engagement politique que le Conseil de la FAO a adopté en 2004, les Directives Volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale.

Ces directives jettent une passerelle entre la reconnaissance juridique de ce droit et sa réalisation effective, apportant aux gouvernements et à la société civile un ensemble cohérent de recommandations.

En dépit de ces progrès, la mise en pratique du droit à l'alimentation demeure un défi pour les pays et les experts en développement.

Un « cadre » de mise en œuvre basé sur les Directives du Droit à l'Alimentation a été élaboré pour la mise en œuvre du droit à l'alimentation dans chaque pays. La Journée mondiale

de l'alimentation représente une excellente occasion pour les pays de faire le bilan sur les étapes franchies à ce jour ainsi que sur les résultats obtenus. C'est une opportunité d'engager des débats et de trouver des consensus sur de nouveaux progrès dans la réalisation progressive du droit à l'alimentation.

Le droit à l'alimentation implique une réorientation de l'idée de charité vers le concept de droit. Garantir à chaque être humain une alimentation adéquate et régulière ne constitue pas seulement un impératif moral et un investissement pouvant se traduire par des gains économiques énormes: c'est l'accomplissement d'un droit humain fondamental. Le monde a les moyens pour le réaliser.

Cette idée, née au XXe siècle, devrait se concrétiser au XXIe siècle. Voilà pourquoi en cette Journée mondiale de l'alimentation 2007, je vous invite à vous joindre à moi pour faire du droit à l'alimentation une réalité accessible pour tous.